

Réunion préparatoire à l'Assemblée générale des délégués



Collège des
Conjoints
survivants
retraités



CARMF
Caisse Autonome de Retraite
des Médecins de France



M^{me} Mathey
11 octobre 2024



Votre caisse de retraite



Les élus de la CARMF

au 14/09/2024

Collèges	Délégués	Administrateurs
Cotisants	324	19
Retraités	147	3
Conjoints survivants retraités	23	1
Invalidité-décès	17	1
Présentés par le CNO	-	1
Total	511	25

Les fonctions de délégués et d'administrateurs sont bénévoles.

En cas de vacance d'un poste, l'administrateur suppléant, élu ou agréé, remplace le titulaire.



Affiliés de la CARMF

au 1^{er} juillet 2024

Catégories	Effectifs	Âges moyens
Cotisans ⁽¹⁾ ⁽²⁾	125 227	51,28 ans
Conjoints collaborateurs	803	56,32 ans
Cumul retraite / activité	13 998	71,96 ans
Retraités ⁽²⁾	93 101	74,54 ans
Conjoints collaborateurs retraités	3 008	73,82 ans
Conjoints survivants + de 62 ans	23 863	80,48 ans
Invalides	260	56,43 ans
Conjoints survivants - de 62 ans	804	54,83 ans
Enfants d'invalides	280	18,11 ans
Orphelins	1 049	18,9 ans

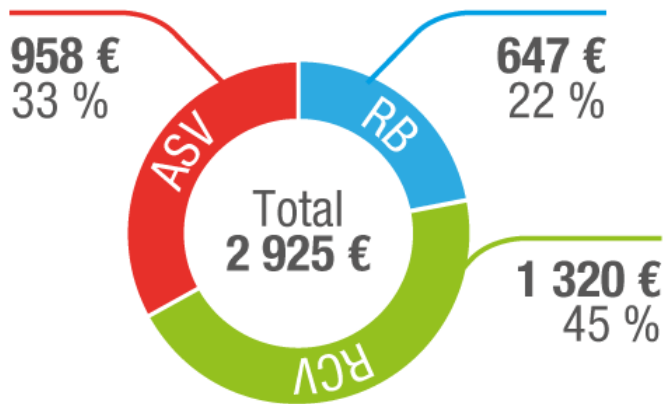
(1) aux régimes obligatoires

(2) dont cumul retraite / activité libérale

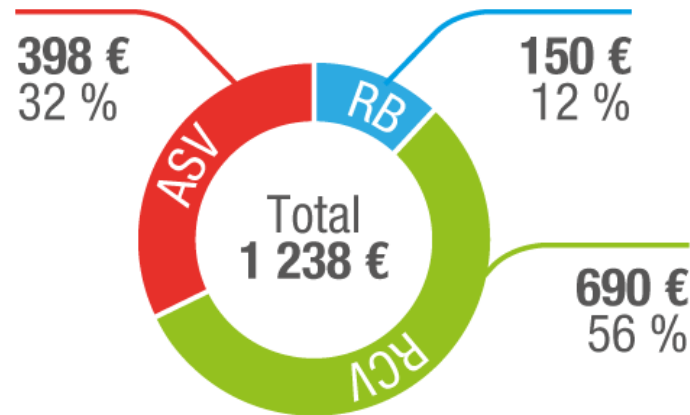
Allocations moyennes versées par régime

(base juin 2024)

Retraite mensuelle moyenne versée au médecin par régime*



Pension mensuelle moyenne versée au conjoint survivant retraité par régime*



Avant prélèvements sociaux : CSG, CRDS, CASA et impôts, base juin 2024.



Les pensions de réversion



CARMF

Caisse Autonome de Retraite
des Médecins de France





Régime de base

Conditions d'attribution

Âge	Plafond annuel de ressources 2024	Durée de mariage
55 ans ou 51 ans si le médecin est décédé avant le 1 ^{er} janvier 2009.	<ul style="list-style-type: none">▶ Personne seule : 24 232,00 €▶ Ménage : 38 771,20 € si le conjoint vit de nouveau en couple (PACS, concubin, conjoint). Le contrôle des ressources cesse 3 mois après la date à laquelle le conjoint survivant perçoit l'ensemble de ses pensions (base et complémentaires) ou à l'âge légal du départ en retraite s'il ne peut prétendre à ces pensions.	Pas de condition de durée de mariage. Pas de suppression de droits en cas de remariage.





Régime de base

Calcul de la pension

Réunion 8
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Taux

54 % de la retraite
du médecin
sous condition d'âge
et de ressources.

Majoration familiale

+ 10 % à compter
du 1^{er} septembre 2023
si le conjoint justifie
avoir eu au moins
3 enfants.

Nouveau

Pension minimale

Durée d'assurance du médecin :

60 trimestres minimum

(15 années tous régimes de base confondus).

Montant annuel : **3 897,55 €** au 1^{er} janvier 2024

Si le médecin ne réunit pas 60 trimestres d'assurance,
ce minimum est réduit proportionnellement au nombre
de trimestres d'assurance justifiés.



Déclaration de ressources
et documentations sur le
site Internet www.carmf.fr





Régime de base

Ressources prises en compte

Revenus	Autres revenus	Biens mobiliers et immobiliers propres	Donations
<ul style="list-style-type: none">• Professionnels (<i>un abattement de 30 % est opéré à la liquidation des droits si le conjoint survivant est âgé de 55 ans ou plus</i>).• De remplacement (<i>indemnités journalières, invalidité...</i>).• Retraites personnelles, ensemble des rentes viagères.• Retraites de réversion des régimes de base.	<ul style="list-style-type: none">• Avantages en nature (<i>nourriture, logement...</i>).• Pensions alimentaires, revenus de mise en gérance...	<p>Un revenu de 3 % de la valeur de ces biens est retenu.</p> <p>Les biens personnels.</p>	<p>Un pourcentage est retenu comme revenu pour évaluer les biens donnés (3 % si moins de 5 ans, 1,5 % entre 5 et 10 ans et 11,797 % si donation à un tiers depuis moins de 10 ans).</p>





Régime de base

Réunion 10
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Ressources à prendre en compte

Biens mobiliers et immobiliers appartenant en propre au conjoint survivant

- ▶ Les biens mobiliers et immobiliers au nom du conjoint survivant à la date du décès du médecin doivent être déclarés en tant que ressources personnelles du conjoint survivant.
- ▶ Attention : l'assurance vie souscrite au nom du médecin, reversée par suite de son décès au conjoint survivant, comme celle souscrite par le médecin au nom du conjoint survivant, n'a pas à être déclarée.

De même, l'assurance vie souscrite par le conjoint survivant pendant la communauté est exclue des ressources à prendre en compte.





Régime de base

Ressources exclues

Biens	Revenus
<ul style="list-style-type: none">• La valeur de la résidence principale• Les biens issus de la communauté	<ul style="list-style-type: none">• Les retraites de réversion des régimes complémentaires, loi «Madelin» ou PER• La rente du régime obligatoire invalidité-décès• Les prestations familiales...





Calcul de la pension

Mécanisme de la coordination

Réunion 12
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Depuis le 1^{er} juillet 2006, les caisses de retraite (CNAV, CARSAT, MSA, ...) doivent coordonner leurs informations pour permettre le calcul du droit au régime de base de réversion.*

L'organisme qui a enregistré la plus longue durée de cotisations procède à la collecte des données nécessaires, (notamment le nombre de trimestres acquis), pour calculer l'allocation de base de réversion susceptible d'être versée (**avant application de la condition de ressources**).

Puis il délivre aux caisses concernées le montant de l'allocation de base de réversion à servir ou le rejet de droit à opposer au requérant.

Cet organisme est plus connu sous le nom de **Régime interlocuteur unique (RIU)**.

- * *CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse*
- CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail*
- MSA : Mutualité sociale agricole*





Réunion 13
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Régime de base

Majoration du régime de base

(Loi de Financement de la Sécurité sociale 2009)

À compter de 2010

- ▶ Une majoration de la pension de **11,1 %** pourra être accordée à partir de **67 ans** pour porter à **60 %** les pensions de réversion si les avantages personnels de retraite et de réversion servis par les régimes de base et complémentaires n'excèdent pas un plafond (976,23 € au 1^{er} janvier 2024).
- ▶ En 2023 : **81** majorations ont été mises en service.





Régimes complémentaire et ASV

Conditions d'attribution

Le compte cotisant du médecin décédé doit être à jour.

Aucun droit à pension ne peut être ouvert avant la régularisation intégrale du compte.

- ▶ **Âge : 62 ans à compter du 1^{er} janvier 2024**
- ▶ **Durée de mariage : 2 ans** (sauf dérogations statutaires)
- ▶ **Remariage** : perte du droit à la pension de réversion

Montant de la pension

Taux	RCV = 60 % ASV = 50 %
Majoration familiale	10 % des points si le conjoint a eu, ou élevé avec le médecin sous certaines conditions, au moins 3 enfants.
Cumul entre droits personnels et dérivés	Oui (sans limite)
Conjoints divorcés non remariés	La pension est partagée entre le conjoint survivant non remarié et les conjoints divorcés non remariés, au prorata de la durée de chaque mariage.





Réunion 15
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Rente au profit de l'enfant du médecin, infirmes et orphelin de père et de mère

- ▶ Sont réversibles les droits du conjoint survivant dont est issu l'enfant, à l'exclusion de l'éventuelle majoration familiale et majoration 42 bis dont pouvait être titulaire le conjoint survivant.
- ▶ L'infirmité doit être permanente et empêcher l'enfant de se livrer à tout travail rémunérateur.
- ▶ L'enfant doit être âgé de **21 ans** ou plus au décès du dernier parent (avant cet âge, il est titulaire d'une **rente temporaire**).
- ▶ Si l'infirmité s'est déclarée après le 21^e anniversaire, la situation est examinée par le Conseil d'administration après avis de la Commission médicale.
- ▶ Si au décès du dernier parent, il existe plusieurs enfants remplissant les conditions d'octroi, la pension de réversion est partagée entre eux à parts égales.





Réunion 16
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Rente au profit de l'enfant du médecin, infirmier et orphelin de père et de mère

Cette pension de réversion est imposable
(contrairement à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)).

Attention :

Elle peut faire perdre le droit à l'AAH ainsi qu'à toute aide éventuelle soumise à condition de ressources.

Lors de la constitution de la demande, les services de la CARMF adressent aux intéressés une estimation des sommes susceptibles d'être versées.





Les pensions de réversion

Réunion 17
AG 2024

LES
PENSIONS
DE
REVERSION

Pour faciliter l'examen des droits futurs à réversion,

- ▶ La CARMF invite le médecin à fournir :
 - une copie intégrale de son acte de naissance
 - une photocopie de ses différents livrets de famille en cas de mariages multiples.

- ▶ La réglementation prévoit un partage des droits de réversion (tous régimes confondus) entre les différents ayants-droit, calculé en fonction de chaque durée d'unions.





Demander la réversion : 2 choix

Soit via internet :

<https://www.info-retraite.fr/>

**+ rapide,
+ complet (permet de demander
toutes les réversions auxquelles
vous avez droit en une seule
démarche).**

**Soit via les formulaires de
demande de retraite de réversion
- 1 formulaire pour chaque régime
de retraite auprès duquel le médecin
a cotisé.**

Le site officiel qui simplifie la retraite

Rechercher une information ...

ACCESSIBILITÉ | Fr

Information sur la retraite | Mon compte retraite

MES DROITS À LA RETRAITE | MA RETRAITE AU QUOTIDIEN

Âge et montant de ma retraite | Vie professionnelle | Vie personnelle | Paiements retraite | Vivre ma retraite

Actualités

Êtes-vous concerné par le projet de réforme des retraites ?

Le projet de réforme des retraites a été annoncé par le gouvernement le 10 janvier. À la demande du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, le site Info Retraite propose un simulateur...

Le simulateur réversion s'élargit au droit des orphelins

Dans quelques régimes de retraite, en cas de décès d'une personne affiliée à ces régimes, les orphelins ont droit à une pension temporaire jusqu'à leurs 21 ans. Ils peuvent également avoir droit à une...

Voir toutes les actualités

APPLICATION MOBILE
MON COMPTE RETRAITE

Télécharger sur l'App Store | Télécharger sur Google Play

Vos informations et estimations sur votre téléphone

Télécharger gratuitement

Mon compte retraite

Avec le compte retraite, vous accédez en toute sécurité à **une information personnalisée** selon vos régimes de retraite.

Vous pouvez également effectuer vos **démarches et simulations** en ligne.

J'accède à mon compte retraite

Qui sommes nous ? | Le droit à l'information retraite | Le système de retraite en France | Lexique | Aide et contact

Plan du site | Accessibilité | CGU | Mentions légales | Données personnelles | Presse | Marchés publics | Nous rejoindre

